
AUTEURS A CONSULTER.

1° Pour toutes les parties du présent ouvrage :

- Armellini, *Lezioni di archeologia cristiana*, Roma, 1898.
Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiteri de' santi martiri ed antichi cristiani di Roma*, Roma, 1720.
Bosio, *Roma sotterranea*, Roma, 1632.
Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, Vienne, 1866 sq.
Kraus, *Realencyklopädie der christlichen Alterthümer*, Fribourg, 1880-1886.
Mamachi, *Origines et antiquitates christianae*, Rome, 1749-1755.
Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, 3^e édit., Paris, 1889.
Migne, *Patrologiae cursus completus*, Paris, 1844 sq.
Northcote et Brownlow, *Rome souterraine*, trad. par P. Allard, Paris, 1872-1874.
de Rossi, *Roma sotterranea cristiana*, Roma, 1864-1877.
— *Bullettino di archeologia cristiana*, Rome, 1863-1894. Une traduction française en a été donnée, pendant les années 1867-1882, par les soins des abbés Martigny et Duchesne.
M. S. de Rossi, Armellini, Marucchi, Stevenson, *Nuovo Bullettino di archeologia cristiana*, Rome, 1895-1898 (continué, après 1898, sous la direction spéciale de H. Marucchi).
Smith, *A Dictionary of christian antiquities*, Londres, 1876-1880 (Protestant).
Wilpert, *Principienfragen der christlichen Archäologie*, Fribourg en Brisgau, 1892.

2° Sur l'histoire de l'Église pendant les trois premiers siècles :

- Allard, *Histoire des persécutions*, Paris, 1885-1890.
— *Le christianisme et l'empire romain de Néron à Théodose*, Paris, 1897.
Augusta historia, Paris, 1620 ; Leipzig, 1865.
Boissier, *La fin du paganisme*, Paris, 1891.
Bollandistes, *Acta Sanctorum*, Anvers — Paris, 1643-1897.
— *Analecta bollandiana*, Bruxelles, 1882 sq.
Doulcet, *Essai sur les rapports de l'Église chrétienne avec l'État romain*, Paris, 1882.
Duchesne, *Le Liber Pontificalis*, Paris, 1886-1892.
— *Les origines chrétiennes*, deux cahiers lithographiés, Paris, s. d.
Dufourcq, *Étude sur les « gesta martyrum » romains*, Paris, 1900.
Eusèbe, *Historia ecclesiastica et Chronicon* (édit. Heinichen, Leipzig, 1868, et Migne, *P. G.*, t. XIX-XX).
Friedländer, *Civilisation et mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins* (trad. Vogel), Paris, 1865-1874.
Funck, *Histoire de l'Église*, trad. par Hemmer, Paris, s. d.
Grisar, *Storia di Roma e dei Papi nel medio evo*, Roma, 1899.
Harnack, *Geschichte der altchristlichen Litteratur bis Eusebius*, t. I-II, Leipzig, 1893. 1897.

- Krüger, *Geschichte der altchristlichen Litteratur in den ersten drei Jahrhunderten*, Freiburg, 1895.
 Mommsen, *Römische Geschichte*, 6^e éd., Berlin, 1874-1875.
 Ruinart, *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, Paris, 1689.
 Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, Paris, 1693-1712.
 Urlichs, *Codeæ urbis Romæ topographicus*, Würtzbourg, 1871.

3° Sur l'épigraphie chrétienne :

- C. Bayet, *De titulis Atticæ christianis antiquissimis commentatio historica et epigraphica*, Paris, 1878.
Corpus inscriptionum graecarum, Berlin, 1828-1877.
Corpus inscriptionum latinarum, Berlin, 1863 sq.
 Fabretti, *Inscriptionum antiquarum quæ in aedibus paternis asservantur explicatio*, Romæ, 1699.
 Grisar, *Analecta romana*, t. I, Roma, 1899.
 Hübner, *Inscriptiones Hispaniæ christianæ*, Berlin, 1871.
 Kraus, *Inscriptiones rhenanæ christianæ*, 1866 sq.
 Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, Paris, 1856-1865.
 — *Manuel d'épigraphie chrétienne*, Paris, 1869.
 — *L'épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine*, Paris, 1890.
 — *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, Paris, 1892.
 Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, Rome, 1825-1838.
 Muratori, *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, 1739-42.
 Orelli-Henzen, *Inscriptionum latinarum amplissima collectio*, Turin, 1828-1856.
 de Rossi, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ VII^o sæculo antiquiores*, t. I et t. II, pars I, Romæ, 1861-1888.
 — *Il museo epigrafico cristiano pio-lateranense*, Roma, 1878.
 Wilmanns, *Exempla inscriptionum latinarum*, Berlin, 1873.

4° Sur l'art chrétien :

- Bottari, *Sculture e pitture sacre estratte dai cimiteri di Roma*, Roma, 1737-1754.
 Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, Prato, 1873-1881.
 — *Vetri ornati di figure in oro trovati nei cimiteri dei cristiani primitivi, di Roma*, Roma, 1858.
 Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, Fribourg en Brisgau, 1895-1897.
 Le Blant, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris, 1866.
 L. Lefort, *Études sur les monuments primitifs de la peinture chrétienne en Italie*, Paris, 1885.
 Marchi, *I monumenti delle arti cristiane primitive nella metropoli del cristianesimo*, Roma, 1844.
 Pératé, *L'archéologie chrétienne*, Paris, s. d. (1892).
 de Rossi, *Musaici delle chiese di Roma anteriori al secolo XV*, Roma, 1872 sq.
 Wilpert, *Roma sotterranea, Le pitture delle catacombe romane*, Roma, 1903.

Introduction.

SOURCES DE L'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE.

L'ARCHÉOLOGIE chrétienne, comme toute science historique, repose sur des documents. Les sources auxquelles elle emprunte ses données sont de deux sortes : les unes *générales*, les autres *particulières*.

Des premières, — histoire de l'Église, écrivains ecclésiastiques, Apologistes, Pères de l'Église, — nous ne dirons rien. Elles sont connues de tout le monde, et le P. de Smedt a magistralement exposé, dans son *Introductio ad historiam ecclesiasticam critice tractandam*(¹), les règles à suivre pour s'en servir avec discernement. Notons seulement l'importance spéciale des ouvrages d'Eusèbe de Césarée. Les jugements personnels de cet écrivain pourraient être parfois sujets à caution ; mais il a eu l'heureuse pensée de reproduire textuellement un grand nombre de documents, ordinairement authentiques, qui sans lui seraient tout à fait perdus et qui sont très précieux pour l'histoire de l'Église jusqu'à Constantin(²).

Nous devons nous étendre un peu sur les sources particulières : Actes des martyrs, Martyrologes, Calendriers, *Liber Pontificalis*, Sacramentaires, Itinéraires et recueils épigraphiques.

I. Actes des martyrs (³).

Quand les chrétiens paraissaient devant leurs juges, des *notarii* ou *exceptores* recueillaient les questions qui leur étaient

1. Gand, 1886. Cf. du même auteur, les *Principes de la critique historique*, Paris, 1883.

2. Cf. Lightfoot, *Eusebius of Cesarea*, dans le *Dictionary of christian biography* ; — P. Batiffol, *Anciennes littératures chrétiennes. La littérature grecque* (Paris, 1895), p. 204-213. Mentionnons aussi à part S. Justin, Origène, Tertullien, S. Cyprien ; et, au IV^e siècle, S. Augustin, S. Jérôme, Prudence.

3. Cf. D. Ruinart, *Acta primorum martyrum sincera et selecta* ; — Le Blant, *Les*

adressées et les réponses qu'ils y faisaient ; le procès-verbal était ensuite déposé dans les archives publiques, où chacun pouvait en prendre connaissance, quelquefois même copie. C'est sur ces documents officiels qu'ont été rédigés plusieurs Actes de martyrs. D'autres, comme la passion des martyrs de Lyon, sont l'œuvre de chrétiens qui ont écrit pour eux-mêmes ou pour d'autres le récit de supplices dont ils avaient été témoins.

Si ces monuments nous étaient parvenus sous leur forme primitive, ils seraient une source de la plus haute valeur. Malheureusement les Actes authentiques ont presque tous disparu. Parmi ceux qui ont été conservés, et qu'on appelle quelquefois *Actes proconsulaires*, on peut citer pour la Gaule ceux des martyrs de Lyon, pour l'Asie-Mineure ceux de S. Polycarpe, pour l'Afrique ceux de Ste Perpétue et Ste Félicité. L'Église romaine n'en possède aucun. Les Actes de ses martyrs ont dû être détruits pendant la grande persécution de Dioclétien ; il est certain qu'à cette époque, on a brûlé les Archives de l'Église romaine ; on a d'ailleurs agi de même en Afrique, ainsi que nous l'apprend S. Augustin (1).

A l'époque de la paix, on composa de nouveaux Actes à l'aide des souvenirs ou des documents qui avaient pu être sauvés. Leur autorité est bien différente, selon la date de leur rédaction. Ceux du V^e siècle ont une certaine autorité ; ceux du VI^e mêlent déjà beaucoup la légende à l'histoire. Dans ceux qui ont été écrits postérieurement, au VIII^e siècle, même au IX^e, nous n'avons plus guère que des exercices d'école, des thèmes obligés que les moines développaient un peu au gré de leur imagination, appliquant à un martyr les

Actes des martyrs, supplément aux « Acta sincera » de D. Ruinart (Paris, 1882) ; Les Acta martyrum et leurs sources, dans son recueil Les persécuteurs et les martyrs (Paris 1893) ; D. Leclercq, Les martyrs. M. Dufourcq (Étude sur les « Gesta martyrum » romains et De manichaeismo apud Latinos quinto sextoque saeculo atque de latinis apocryphis libris (Paris, 1900), prétend établir que les Actes des martyrs sont des écrits entièrement apocryphes, composés à Rome, vers le VI^e siècle, afin de permettre aux catholiques de résister victorieusement à l'hérésie manichéenne, qui se propageait surtout par les livres, et contre laquelle fut aussi rédigé le catalogue « de recipiendis et non recipiendis libris » attribué au pape Gélase I^{er}. Il y aurait dans cette thèse, si elle était trop généralisée, une exagération manifeste.

1. *Breviculus collationis cum Donatistis*, coll. 3, c. XI (P. L., t. XLIII, col. 636.)

particularités d'un autre, répétant sous des noms divers le récit des mêmes miracles, des mêmes tourments, multipliant le surnaturel qui existe du reste dans les Actes les plus authentiques.

Il est évident que de tels Actes n'ont à peu près aucune valeur pour la critique. Néanmoins ils contiennent souvent un fond de vérité historique : le nom du martyr, la date approximative des événements, souvent le nom du préfet, du juge, du gouverneur, surtout le lieu de la sépulture du martyr, car à l'époque de leur composition on visitait encore les catacombes. Ainsi les Actes des SS. Nérée et Achillée, histoire légendaire, hérétique même, ont été justement rejetés par la critique ; cependant les découvertes faites sur la voie Ardéatine ont prouvé qu'ils disent vrai sur plusieurs points, que ces deux martyrs ont été vraiment en relation avec Ste Domitille, et qu'ils ont reçu la sépulture dans un cimetière dépendant de sa propriété, « in praedio Domitillae ». M. le Blant, dans son *Supplément aux « Acta sincera » de D. Ruinart*, a montré le parti qu'on peut tirer de tels Actes et la possibilité de dégager les éléments vrais de la rhétorique à laquelle ils se trouvent mêlés.

Les anciens avaient eux-mêmes reconnu des légendes dans certains Actes. Le décret attribué au pape Gélase (fin du V^e siècle) interdit la lecture de ces livres, dans les églises, parce qu'ils racontent, dit-il, des miracles qui ne sont pas prouvés : « Gesta sanctorum martyrum, qui multiplicibus tormentorum cruciatibus, et mirabilibus confessionum triumphis irradiant... ideo secundum antiquam consuetudinem singulari cautela in sancta Romana Ecclesia non leguntur, quia et eorum qui conscripsere nomina penitus ignorantur, et ab infidelibus aut idiotis superflue, aut minus apta, quam rei ordo fuerit, scripta esse putantur. Propter quod, ut dictum est, ne vel levis subsannandi oriretur occasio, in sancta Romana Ecclesia non leguntur » (1). L'usage de les lire ne s'en est pas moins

1. *Acta Conc. Rom. I* (P. L., t. LIX, col. 160). L'authenticité de ce document, mise en doute par plusieurs, est encore défendue par de bons critiques, dont quelques-uns le font remonter en partie jusqu'à S. Damase. Cf. Grisar, *Anal. rom.*, t. I, p. 46.

conservé au moyen âge, surtout dans les réunions privées, mais il ne fut plus aussi général (1). Le Martyrologe a remplacé en quelque manière les Actes des Martyrs, dont il est comme le résumé.

II. Martyrologes.

« Les fêtes célébrées chaque année étaient marquées dans le calendrier local. Chaque église devait avoir le sien. Les plus anciens qui se soient conservés sont ceux de Rome, de Tours et de Carthage... C'est en réunissant les calendriers des diverses églises, principalement ceux des grandes métropoles, que l'on forma ce qu'on appelle les Martyrologes. Les plus anciens recueils de ce genre paraissent avoir été constitués vers le milieu du IV^e siècle, en Afrique et en Asie-Mineure. Ils ne se sont pas conservés sous leur forme primitive ; nous ne les avons que dans le *Martyrologe hiéronymien*, compilation exécutée en Italie, vers le milieu du V^e siècle, puis transportée en France, où elle fut, vers l'an 590, à Auxerre, l'objet d'une recension de laquelle dérivent tous les manuscrits actuellement existants » (2). Ces différents manuscrits ont été classés et trois d'entre eux intégralement publiés par MM. de Rossi et Duchesne dans le 2^e volume de novembre des Bollandistes (3). Le martyrologe d'Asie-Mineure nous est parvenu aussi dans une traduction syriaque récemment découverte par Wright dans un manuscrit de l'an 412.

Les Martyrologes appelés *historiques* ont été formés plus

1. Ces légendes ont malheureusement plus d'une fois servi de fondement à des traditions populaires. On sait de reste avec quelle facilité le peuple accepte les faits d'un caractère merveilleux et se crée de nouvelles dévotions. Benoît XIV (*De servorum Dei beatificatione*, l. IV, p. 2^a, c. xxvii, 14), après Mabillon (*Iter italicum*, p. 143), a raconté l'histoire de la supplique envoyée à Urbain VIII par une église d'Espagne qui prétendait avoir le corps d'un S. Viar et demandait des indulgences pour la fête du Saint. Renseignements pris, on reconnut que ce culte reposait uniquement sur un fragment d'inscription composé des lettres S VIAR, lesquelles ne formaient pas un nom de Saint, mais la fin et le commencement des mots « praefectus VIARUM ».

2. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, ch. VIII, § 5. Cf. l'article du même auteur sur *Les sources du martyrologe hiéronymien*, dans les *Mélanges de l'École française*, 1885 ; et son édition du *Liber pontificalis*, t. I, p. IX, CXLVIII ; — de Rossi, *Roma sotterranea*, t. II, p. X-XXI ; — Grisar, *Anal. rom.*, t. I, dissert. V.

3. *Acta SS. novemb.*, t. II, Bruxelles, 1894. C'est le dernier travail de M. de Rossi ; il a terminé la correction des épreuves quelques mois seulement avant sa mort.

tard, ils contiennent pour chaque saint une petite notice extraite de ses Actes. Les plus connus sont ceux de Bède (VII^e s.) (1), de Raban Maur (2), d'Adon, évêque de Vienne au IX^e siècle (3), et d'Usuard (4). Ce dernier fut exécuté à St-Germain-des-Prés vers l'an 875 ; le Martyrologe romain actuel n'en est qu'une réédition, revue et complétée par le cardinal Baronius (1598). Benoît XIV fait sagement observer que si cette édition officielle ne peut pas être modifiée sans le consentement du Saint-Siège, il ne s'ensuit pas qu'elle ait une valeur historique indiscutable : « Asserimus Apostolicam Sedem non judicare inconcussae esse et certissimae veritatis quaecumque in martyrologium romanum inserta sunt. » Et il cite plusieurs exemples d'erreurs qui s'y étaient glissées et qui ont été corrigées par la suite. Ainsi on avait inscrit au 25 janvier Ste Xynoris, martyre : or dans l'homélie à laquelle le nom était emprunté, S. Jean Chrysostome (5) ne parle pas d'une sainte, mais de deux saints (ξυνωρίς, couple), Juventin et Maxime, martyrs sous Julien (6).

III. Calendriers.

Le plus ancien calendrier est le calendrier Libérien, dressé à Rome en 354, sous le pontificat du pape Libère. On l'appelle aussi Philocalien, parce qu'il fut écrit par Furius Dionysius Philocalus, le célèbre calligraphe des inscriptions damasiennes, et Bouchérien, du nom du P. Boucher, qui l'a publié, vers le milieu du XVII^e siècle, dans son ouvrage *De doctrina temporum*. Le manuscrit était dédié à un certain Valentin : « Valentine, vivas ! Valentine, floreas ! » Il est malheureusement perdu, mais la Biblioth. que impériale de Vienne en possède une très belle copie.

1. *P. L.*, t. XCIV, col. 799 sq.

2. *P. L.*, t. CX, col. 1122 sq.

3. *P. L.*, t. CXXXIII, col. 202 sq.

4. *P. L.*, t. CXXXIII, col. 559 sq., et t. CXXXIV.

5. *De Lazaro concio IV* (*P. G.*, t. XLVIII, col. 1007).

6. *De servorum Dei beatificatione et Sanctorum canonizatione*, l. IV, p. 2^a, c. xvii, 9. — Il en faut dire à peu près autant des leçons historiques du Bréviaire. Le même pape blâme également ceux qui osent prétendre « id fabulis esse repletum ejusque auctoritatem in factis historicis esse omnino spernendam », et ceux qui soutiennent, « adversus Ecclesiae romanae sensum, impium esse et quasi haeticum de factis historicis in Breviario romano relatis dubitare, et multo magis iis refragari. » (*Ibid.*, c. xiii, 7.)

Ce calendrier fournit un grand nombre d'indications précieuses. Il renferme divers documents : un calendrier astronomique, avec le Canon de la Pâque, d'après la computation marquée sur le piédestal de la statue de S. Hippolyte ; — la table des fêtes des empereurs, *Natales Caesarum* ; — une partie de la série des consuls, extraite des fastes consulaires romains ; — la série des préfets de Rome, de 254 à 354, époque du pape Libère ; — les *Depositiones Episcoporum*, de 254 au pape Libère ; — les *Depositiones Martyrum*, avec des renseignements topographiques sur le lieu du martyre et celui de la sépulture. Il mentionne seulement les fêtes principales : celles de Noël, de la Chaire de S. Pierre, « Natale Petri de Cathedra », et les fêtes les plus solennelles des Martyrs. On n'y trouve pas la commémoration de Ste Agnès ni de Ste Cécile : ce qui prouve que ces fêtes n'avaient pas alors toute la solennité qu'elles eurent plus tard. Il y a enfin une chronologie des Papes, s'arrêtant à Libère, avec la mention de plusieurs églises ou oratoires élevés sous leur pontificat, par exemple, celle des trois basiliques construites par Jules I^{er}, sur la voie de Porto, et sur les voies Aurélienne et Flaminienne. On regarde communément ce catalogue comme le premier noyau du *Livre pontifical*.

IV. Liber pontificalis (1).

L'œuvre connue sous le nom de *Liber pontificalis* est un recueil de notices biographiques sur chacun des pontifes romains depuis S. Pierre jusqu'à Nicolas I^{er} († 867), ou dans les éditions postérieures, jusqu'à Étienne VI († 891). On l'a jusqu'à ces derniers temps attribuée à S. Damase ou à Anastase le Bibliothécaire ; c'est sous ce dernier nom qu'elle a été éditée par Jean Vignoli (XVIII^e s.) et par Bianchini (1735) (2). Mgr Duchesne a démontré que ni l'un ni l'autre n'en est l'auteur.

1. Cf. Duchesne, *Étude sur le Liber pontificalis*, Paris, 1877 ; — le *Liber pontificalis*, Paris, 1886 ; — Grisar, *Anal. rom.*, t. I, diss. I. Une nouvelle édition, allant jusqu'au pape Constantin († 715), a été récemment publiée par Mommsen dans les *Monum. Germ.*, *Gesta pontificum Romanorum*, t. I, Berlin, 1898.

2. L'édition de Bianchini est reproduite dans Migne, *P. L.*, t. CXXVII-CXXVIII.

Le *Liber pontificalis* a eu plusieurs rédactions. La première a été faite vers la fin du V^e siècle ou le commencement du VI^e (1). Le célèbre manuscrit de Vérone, publié par Muratori dans la 3^e partie de ses *Rerum italicarum scriptores*, donne la biographie des papes jusqu'à Anastase I^{er} († 498), et on reconnaît que celle de Symmaque, successeur d'Anastase, est l'œuvre d'un contemporain et d'un adversaire de ce pape. Une seconde rédaction, déjà notée par Bianchini, s'arrête à la mort du pape Félix IV (530). Une troisième va jusqu'à 687 ; une quatrième est de l'an 714, époque du pape Constantin. Enfin la dernière compilation appartient sans doute au IX^e siècle. Guillaume le Bibliothécaire en fit une continuation au XII^e siècle (Bib. Vat. cod. lat. 3762).

Dans les différentes rédactions, toutes les parties ont une égale valeur au point de vue topographique. Il n'en est pas de même au point de vue historique. Les plus anciennes rédactions ont été faites sur des documents apocryphes. C'est seulement à partir du VI^e siècle que l'on a dans ce livre une vraie source pour l'histoire de l'Église, de Rome, de l'Italie. Il faut du reste distinguer, avec Mgr Duchesne, plusieurs familles de manuscrits, les unes plus pures, les autres plus corrompues. Comme exemple de confusion faite dans les rédactions postérieures et qui n'existe pas dans les rédactions primitives, on peut citer l'attribution au pape S. Étienne des détails du martyre du pape Sixte II inhumé en 258 au cimetière de Calixte, non loin du lieu de son supplice.

V. Sacramentaires (2).

Les *Sacramentaires* ou anciens missels fournissent très souvent sur les cimetières, les tombeaux de martyrs, les commémorations, des indications analogues à la mention des

1. D'après le P. Grisar (*Anal. rom.*, t. I, diss. I), sous le pontificat de Boniface I^{er} (530-532).

2. Cet article est en grande partie la reproduction d'une note qu'a bien voulu me communiquer le savant bénédictin de Maredsous D. Germain Morin. — Cf. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, c. v, § 1.

stations dans nos missels modernes. On en compte trois : le *Sacramentaire léonien*, le *gélasien* et le *grégorien*.

Le *Sacramentaire léonien* est le plus ancien ; on peut fixer la date de sa composition au milieu ou à la fin du VI^e siècle. Il a été publié pour la première fois par Bianchini (1735), puis par les frères Ballerini dans leur édition des œuvres de S. Léon (1), et par Muratori dans sa *Liturgia romana vetus* (1748), d'après un manuscrit du VII^e siècle appartenant à la bibliothèque du chapitre de Vérone. C'est un recueil de formules liturgiques, compilé par un particulier qui aura eu à sa disposition plusieurs livres officiels en usage dans les différentes basiliques de Rome. Les formules sont d'époques très diverses : quelques-unes peuvent remonter au IV^e siècle, d'autres paraissent contemporaines du pape Vigile. Dans l'ensemble, elles s'accordent bien avec l'époque et le style de S. Léon I^{er}, ce qui explique le nom donné à cette compilation. Le nombre et la précision des indications topographiques ne laissent aucun doute sur l'origine romaine du recueil (2).

Le *Sacramentaire gélasien* (3) représente l'ordre liturgique adopté en France du VI^e au VIII^e siècle par un bon nombre d'églises désireuses de se conformer à l'usage romain. Jean Diacre (4) et d'autres témoins du IX^e siècle le font remonter au pape Gélase. La plus ancienne copie est le ms. 316 du fonds de la Reine, au Vatican, qui a été publié par Tomasi dans ses *Codices Sacramentorum* (1680) et par Muratori dans le tome I de la *Liturgia Romana vetus* (1748). Il ne faut plus chercher ici d'indications topographiques, on n'y trouverait même pas le nom d'une seule basilique de Rome : les formules

1. Migne, *P. L.*, t. LV.

2. « VI id. jul. natale SS. Felicis, Philippi, in cymiterio Priscillae; Vitalis et Martialis, in cymiterio Jordanorum; et Silani, in cymiterio Maximi, via Salaria; et Januarii, in cymiterio Praetextati, via Appia. — III non. aug. Natale S. Stephani, in cymiterio Calisti via Appia. — VIII id. aug. Natale S. Xysti, in cymiterio Calisti; et Felicissimi et Agapiti, in cymiterio Praetextati via Appia. — Prid. kal. oct. Natale basilicae Angeli in Salaria », etc.

3. *P. L.*, t. LXXIV, col. 1055 sq.

4. *S. Greg. Magni vita*, l. II, 17 (*P. L.*, t. LXXV, col. 94).

romaines ont visiblement été adaptées aux usages d'un pays étranger.

Du *Sacramentaire grégorien* (1) nous ne connaissons pas le texte primitif, mais seulement celui qui était employé au temps du pape Hadrien I^{er}; encore deux manuscrits à peine le reproduisent-ils sans supplément ni additions gallicanes. Toutefois il est assez facile de le ramener au type primitif. Il n'y a guère qu'à éliminer certaines fêtes que nous savons avoir été établies postérieurement à S. Grégoire, celle par exemple de S. Grégoire lui-même. Et ce travail serait facilité par la comparaison du Sacramentaire avec le *Liber Antiphonarius*, dans lequel les offices d'institution plus récente sont facilement reconnaissables à ce qu'ils n'ont aucun morceau de chant qui leur soit propre: il n'y a d'exception que pour certains offices introduits sous l'influence byzantine, leur caractère musical trahit de suite une origine exotique.

Le *Sacramentaire grégorien* indique expressément le lieu des stations solennelles, toutes les fois que la fête du jour ne le désigne pas par elle-même, par exemple pour les stations de Carême. Et si la station devait être précédée d'une procession générale, on a soin de marquer l'église d'où part la procession et celle où se célèbre la messe (2).

VI. Capitularia Evangeliorum.

Les *Capitularia Evangeliorum* sont les rubriques indiquant les passages de l'Évangile qui devaient être lus à la messe;

1. Migne (*P. L.*, t. LXXVIII, col. 25 sq.) a reproduit l'édition de D. Hugues Ménard (1642).

2. Voir l'édition de Muratori, *Liturgia Romana vetus*, t. II. — On peut être surpris que les livres romanisants usités en France au VII^e et au VIII^e siècle soient constamment conformes au type gélasien et ignorent complètement le grégorien. Deux causes expliquent cette apparente anomalie. D'abord l'introduction des usages romains en deçà des Alpes était, en beaucoup d'endroits, antérieure à S. Grégoire. Puis la réforme provoquée par ce pape n'avait eu qu'une influence partielle, locale. Grégoire s'étant proposé seulement de codifier le livre du pape, le recueil des formules employées dans les stations auxquelles il intervenait, son travail devait être d'une adaptation moins facile en pays étranger. Aussi, avec sa largeur d'esprit habituelle, se garda-t-il d'imposer à tous sa réforme: celle-ci n'avait force de loi que pour la Schola et les membres du clergé qui prenaient part aux stations. Il y a lieu de croire que, même à Rome, chaque basilique aura assez longtemps conservé des formulaires particuliers antérieurs à Grégoire et même à Gélase.

chaque jour de l'année ; elles étaient placées au commencement ou à la fin des Évangélistes. Les *Capitularia* renferment, comme les calendriers, la liste des fêtes des martyrs ; et s'ils ne nomment pas les cimetières, souvent du moins ils font mention des voies sur lesquelles se trouvaient les sanctuaires vénérés. Ces documents ont été publiés par Fronto (1), Martène (2), Tomasi (3) et Giorgi (4). Les meilleurs manuscrits ont été rédigés à l'époque carolingienne ; un des plus importants est le ms. Palatin n. 50 provenant de la bibliothèque de Heidelberg. Les mêmes indications se lisent dans le célèbre Évangéliste d'Aix-la-Chapelle, qui aurait été trouvé dans le tombeau de Charlemagne, et qui fut certainement envoyé de Rome à ce prince avec les livres de la liturgie grégorienne.

VII. Topographies et Itinéraires.

Les Itinéraires sont des documents de la plus haute importance. Pour la topographie des monuments païens nous avons les anciens Catalogues régionnaires, rédigés au IV^e siècle sur des pièces plus anciennes dont quelques-unes devaient remonter jusqu'au I^{er} siècle. Lors du recensement de l'empire sous Auguste, on exécuta des cartes géographiques et des plans topographiques de Rome. L'empereur les fit peindre sur la paroi d'un portique du Champ de Mars, peut-être celui de Vespasia Polla : c'était le célèbre « Orbis pictus ». Ces plans furent ensuite copiés, surtout après l'incendie de Rome en 64. — Une autre iconographie a été faite par ordre de Marc-Aurèle, vers l'an 177, quand il établit l'enceinte de la douane ; une autre, la « Forma Urbis Romae », dont on voit quelques fragments au Capitole (5), par ordre de Septime-Sévère. — De ce dernier monument seul nous avons encore l'original ; mais il reste des catalogues régionnaires deux copies d'une

1. *Epist. et dissertat.*, Hamburgi, 1720.

2. *Thesaurus novus anecdotorum* (1717), t. V.

3. *Op.*, t. II.

4. *Liturgia rom. pont.*, t. III.

5. D'autres fragments du même plan, en très grand nombre, ont été retrouvés récemment (1899) près du palais Farnèse, où ils avaient été portés sous Pie IV. On vient de réunir tous ces précieux débris sur une grande paroi du Musée du Capitole.

valeur inestimable, faites à l'époque de Constantin : la *Notitia regionum urbis Romae* et le *Curiosum urbis Romae* (1).

Il est très regrettable que nous ne possédions pas de semblables topographies pour les monuments chrétiens. Le premier document qui parle de ces monuments est un calendrier du milieu du V^e siècle, dans lequel on lit cette très brève mention : « Religiosa aedificia cum innumeris cellulis Martyrum consecratis. » Un manuscrit syriaque de la Bibliothèque Vaticane, remontant à la moitié du VI^e siècle, nous offre aussi une indication très vague et très générale (2).

Voici enfin les éléments d'une topographie de Rome chrétienne dans le célèbre Papyrus de Monza. Un certain Jean, envoyé vers le pape S. Grégoire le Grand par Théodelinde, reine des Lombards, visita les tombeaux des martyrs ; s'il ne put obtenir pour sa souveraine de vraies reliques, comme elle le demandait (car on ne divisait pas encore les ossements des martyrs), il rapporta du moins de l'huile des lampes qui brûlaient devant les tombeaux vénérés. Sur chaque ampoule on inscrivit la liste des noms des martyrs dont elle conservait le souvenir. Ces différentes listes furent copiées ensuite dans un catalogue spécial. L'original est encore conservé dans le trésor de Monza ; Gaetano Marini l'a publié dans son ouvrage sur les papyrus des Bibliothèques du Vatican, de Paris et de Vienne, du V^e au IX^e siècle : *I Papiri diplomatici raccolti ed illustrati* (Rome, 1805) (3).

Le catalogue débute ainsi : « Notitia de olea SS. Martyrum qui Romae in corpore requiescunt, id est... (suivent les noms). Quas olea sancta... adduxit Johannis indignus et peccator dñe Theodelinde reginae de Roma ». On n'y suit pas l'ordre topographique comme dans un Itinéraire. Jean a dû le rédiger d'après ses souvenirs ; il n'avait sans doute noté, à Rome même, que les noms des martyrs. Il commence

1. Cf. Urlichs, *Codex urbis Romae topographicus*, p. 1 sq.

2. De Rossi, *Rom. sott.*, t. I, p. 129.

3. Une dernière publication en a été faite tout dernièrement par M. Sepulcri, *I papiri di Monza*, Milano, 1903. Cf. mon article dans le *Nuovo Bullettino*, 1903, n^o 4 : *Il valore topografico della silloge di Verdun e del papiro di Monza*.